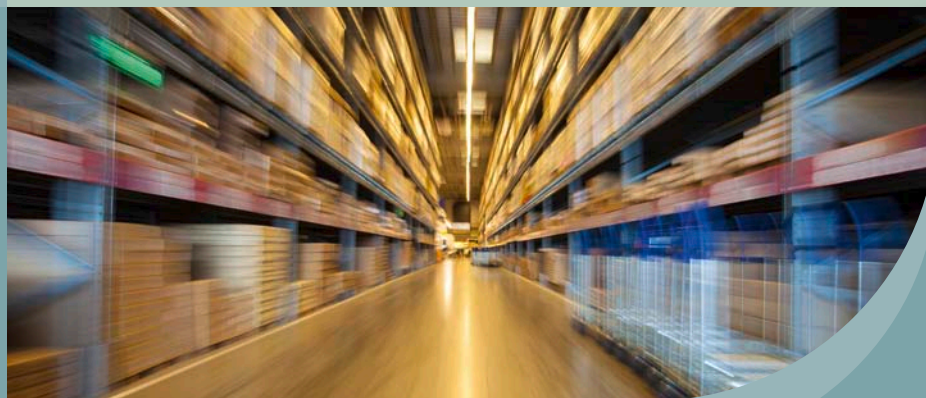


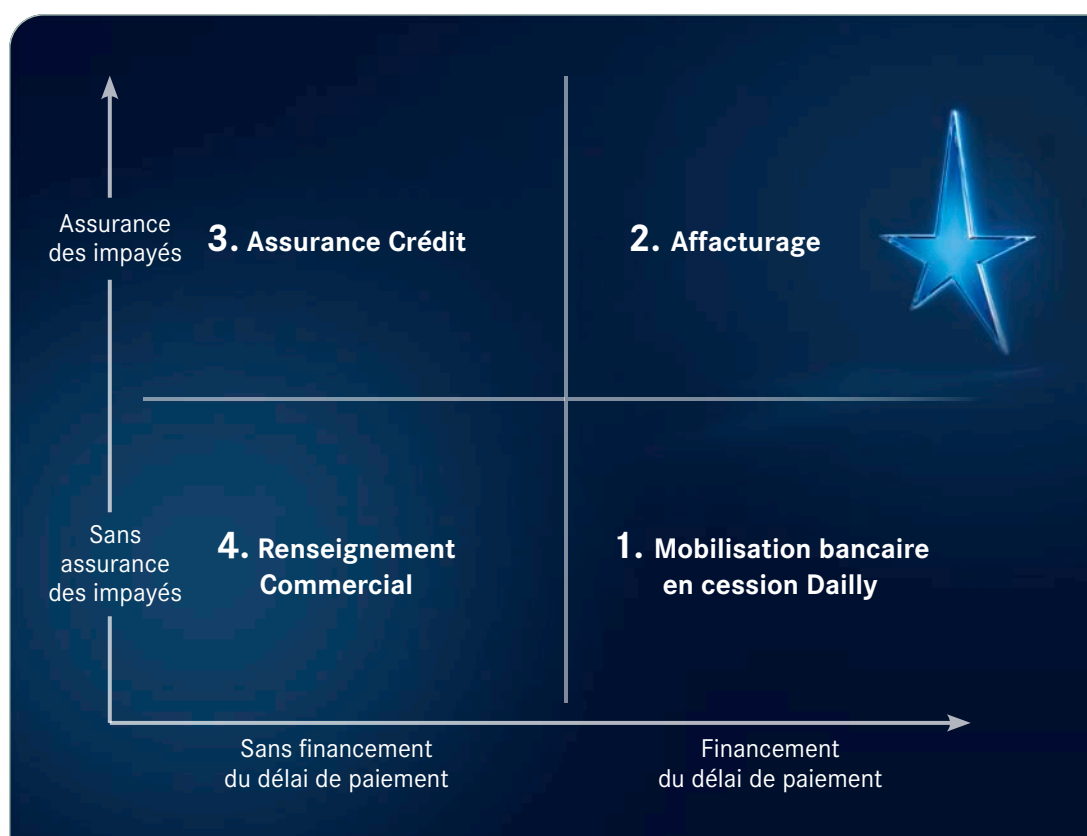
GESTION ET FINANCEMENT DU POSTE CLIENT



SERVICES

NOS SOLUTIONS

Partenaire de votre entreprise, nous vous proposons une gamme complète de services financiers pour vous aider.



La bonne connaissance des problématiques de la gestion du poste clients fait partie de la culture de notre banque.

- **Votre conseiller entreprise** est à vos côtés pour réaliser un diagnostic de votre poste clients et vous proposer des solutions sur-mesure.
- **Votre assistant commercial** vous accompagne au quotidien dans la gestion de vos opérations bancaires.

FINANCER VOTRE POSTE CLIENTS

1 - LA CESSION ESCOMPTE DAILY

Lorsque vous êtes réglés par virements, chèques ou effets de commerce reçus à échéance de la facture, vous pouvez financer le décalage entre la facturation et la date de réception du règlement grâce à une mobilisation de créances professionnelles "Loi Dailly".

- Vous nous cédez vos factures en signant un bordereau de cession.
- Nous créditons votre compte du montant des factures cédées*.
- A l'échéance, les règlements reçus de vos clients viennent rembourser l'escompte que nous avons réalisé.

* Dans les conditions prévues au contrat et diminué éventuellement d'une retenue à titre de garantie sur la cession effectuée.

Les avantages du financement Dailly

- Vous **adaptez** le financement à vos besoins ponctuels ou récurrents grâce à sa souplesse d'utilisation.
- Vous **gardez une maîtrise** de la gestion de la relation avec vos clients.

Notre savoir faire

> Un traitement personnalisé :

Le financement Dailly est géré dans votre agence par votre assistant commercial. Vous bénéficiez ainsi d'un traitement rapide et efficace de vos demandes, d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé de vos encours.

> Un suivi de vos encours :

Notre site Internet transactionnel vous permet de consulter vos encours par type de créances (avances sur marchés publics, créances cédées France, ...).

FINANCER ET SÉCURISER VOTRE POSTE CLIENTS

2 - L'AFFACTURAGE

L'affacturage consiste à externaliser la gestion et le financement de votre poste client en cédant vos créances à un factor.

Ces créances financées sont **utilisables en tout ou partie**, à votre convenance, en fonction de vos besoins de trésorerie. Les fonds sont mis à votre disposition sous forme de virement ou de Billet à Ordre.

Les avantages de l'affacturage

- Vous **déléguiez** la gestion de vos créances (encaissement, relance, recouvrement). Vous pouvez ainsi vous consacrer pleinement à votre activité commerciale.
- Vous **optimisez** la gestion de votre trésorerie, en sollicitant des avances de financement sur créances.
- Vous **sécurisez** votre portefeuille en bénéficiant d'une assurance crédit.

Le savoir faire CGA

Grâce à notre partenariat avec la Compagnie Générale d'Affacturage⁽¹⁾, l'un des leaders français sur son domaine d'activité :

- Vous **bénéficiez** d'un service Internet pour suivre vos encours et faire rapidement vos demandes de financement.
- Vous **disposez** de l'accompagnement privilégié d'un conseiller commercial dédié.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.c-g-a.fr ainsi qu'une démonstration en ligne.

CGA,
la solution idéale
pour le **financement**
de vos besoins de
trésorerie et la **gestion**
de votre poste clients



(1) La Compagnie Générale d'Affacturage - CGA est une société anonyme au capital de 14 400 000 euros dont le siège social est situé à 3, rue Francis de Pressensé, 93577 La Plaine Saint-Denis Cedex, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro unique d'identification 702 016 312.

GARANTIR ET SÉCURISER

3 - L'ASSURANCE CRÉDIT

Pour vous mettre à l'abri d'éventuels impayés et protéger votre trésorerie, votre banque est partenaire des leaders de l'Assurance Crédit en France : **Euler Hermes France**⁽¹⁾ et **Coface**⁽²⁾.

L'assurance crédit c'est :

- **La prévention des risques** : grâce à sa connaissance des entreprises, l'assureur crédit vous permet d'adapter vos délais de paiements à la solidité financière de vos débiteurs.
- **Le recouvrement des créances impayées** : l'assureur crédit se charge du recouvrement de vos créances impayées.
- **L'indemnisation des pertes** : vous pouvez être indemnisé jusqu'à 90 % HT de la créance impayée selon les termes du contrat que vous avez choisi.

Les avantages de l'assurance crédit :

- Vous **évaluez** la solidité financière de nouveaux clients.
- Vous **optimisez** les charges administratives liées à la gestion de votre poste clients.
- Vous **maîtrisez** votre rentabilité et préservez vos marges.
- Vous **déléguiez** le droit aux indemnités au profit de votre banque pour faciliter l'obtention d'un financement du poste client.

4 - LE RENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Actuellement une entreprise sur trois respecte ses délais de paiements.

Pour minimiser les impacts sur votre trésorerie, des retards de règlements de vos clients, vous devez :

- **Développer** votre activité avec des clients solvables.
- **Anticiper** les décalages et défaillances de paiement de vos clients.

La seule protection efficace est une connaissance intime de vos clients et prospects. Notamment quand ceux-ci sont à l'étranger. Pour vous y aider, votre Banque vous fait bénéficier des services reconnus du renseignement commercial et financier de **Altaires**⁽³⁾ et **Ellisphère**⁽⁴⁾.

Les avantages du renseignement commercial

- Vous **bénéficiez** d'une information fiable et à jour (bilans et rapports, identité complète de l'entreprise, des dirigeants, décideurs, administrateurs, inscriptions de privilèges, comportement de paiement de l'entreprise...).
- Vous **profitez** d'une aide précieuse dans votre prise de décision (préconisation sur le montant de crédit que vous pouvez accorder, évaluation de la solvabilité par une note, alerte en cas de changement de situation de l'un de vos clients).
- Vous **disposez** d'une information disponible facilement en ligne.

Vos avantages clients

Avec **votre Banque**, vous bénéficiez d'un accueil et d'un suivi personnalisés ainsi que de conditions tarifaires privilégiées auprès de chacun de nos partenaires.

Retrouvez toutes ces offres sur nos sites Internet ou renseignez vous auprès de votre conseiller.

(1) La société Euler Hermes France S.A., à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 90 330 400 euros, dont le siège est situé 1, place des Saisons, 92048 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° 348 920 596.

(2) Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (Coface), société anonyme au capital de 137 052 417,05 €, dont le siège social est 1, place Costes et Bellonte - 92270 Bois-Colombes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 552 069 791.

(3) ALTARES - D&B Immeuble le Capitole, 55 Avenue des Champs Pierreux, 92012 Nanterre Cedex. RCS Nanterre B 572 014 199.

(4) Ellisphère, société anonyme au capital de 20 294 265 euros, dont le siège social est : 55 Place Nelson Mandela à Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 482755741.

NOS SERVICES EN LIGNE POUR UNE BANQUE TOUJOURS PROCHE DE VOUS

- www.credit-du-nord.fr
- www.banque-courtois.fr
- www.banque-kolb.fr
- www.banque-laydernier.fr
- www.banque-nuger.fr
- www.banque-rhone-alpes.fr
- www.tarneaud.fr
- www.smc.fr

BANQUE
COURTOIS 

Banque
Kolb 

Banque
Laydernier 

BANQUE
NUGER 

Banque
Rhône-Alpes 

Banque
Tarneaud 

Société
Marseillaise de Crédit 

Crédit
du Nord 